

La communauté de communes Ambert Livradois Forez
recrute

INTITULE DU POSTE : animateur/animateur jeunesse saisonnier – Vacances de Printemps 2021

Service : Pôle Enfance-Jeunesse / ALSH à Ambert, Arlanc, Eglisolles, Marat

Missions du poste :

Mission 1 :

Garantir la sécurité physique et affective de chaque enfant et être en lien avec les familles lors de leur arrivée dans la structure Accueil de loisirs

Mission 2 :

Proposer, préparer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'activités pour les enfants en accueils de loisirs (vacances scolaires) en lien avec le projet pédagogique de l'ALSH.

Activités et tâches principales du poste :

- Accueillir les enfants en lien avec les parents lors de leur arrivée
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe entre enfants et adultes
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant
- Élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités pour des enfants en lien avec le projet pédagogique de la structure ; Intégrer les objectifs de développement durable et d'éco-responsabilité dans les projets d'activités
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité afin de garantir le bon fonctionnement de la structure

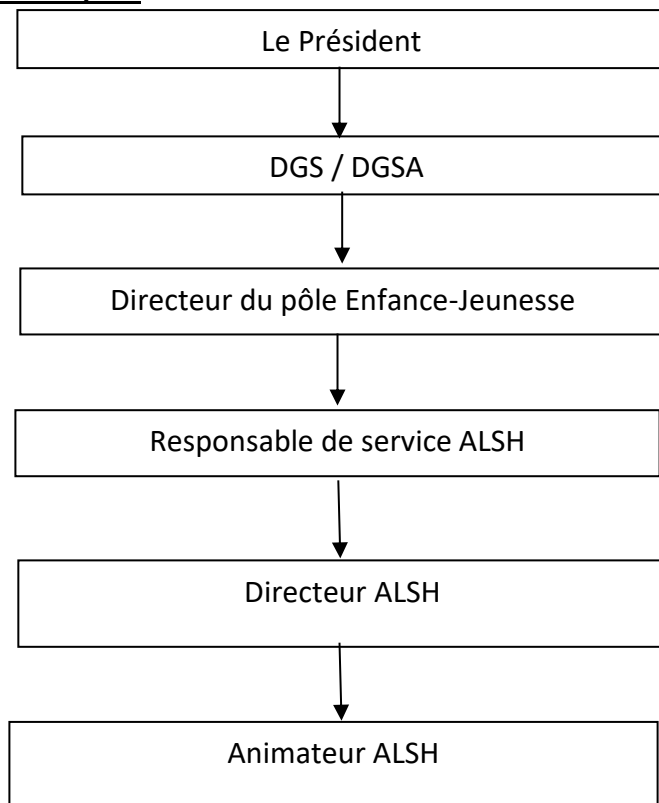
Activités et tâches secondaires du poste :

- Assurer la sécurité affective et physique de chaque enfant
- Identifier et respecter les besoins physiques, moteurs et affectifs de chaque enfant

dans son individualité

- Favoriser la socialisation du jeune enfant
- Établir une relation de confiance avec les parents
- Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents
- Prendre en compte la diversité culturelle
- Communiquer avec la famille au quotidien
- Aménager des espaces de vie adaptés
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant
- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes de comportements autonomes
- Estimer l'état de santé général de l'enfant, Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant
- Transmettre les situations détectées au responsable et aux parents
- Assurer la sécurité et prévenir l'accident, Alerter et réagir en cas d'accident
- Situer sa fonction et son rôle dans l'équipe pluridisciplinaire
- Participer au travail de l'équipe et aux réunions, rendre compte des observations et des activités effectuées
- Participer à l'entretien des locaux en fin de journée
- Participer aux réunions d'équipe
- Pour les besoins du service, l'animateur peut être amené à remplacer un autre agent dans une autre structure de la collectivité Ambert Livradois Forez
- **Toute autre tâche ou mission en lien avec l'intérêt des services de la collectivité**

Positionnement hiérarchique :



Relations fonctionnelles :

En interne :

Responsables hiérarchiques directs (N+1) : Directeur de la structure
Lien direct avec les autres salariés de la structure, travail en équipe

En externe :

Lien direct avec les parents et lien permanent avec les enfants.

Exigences requises :

* Niveau requis : BAFA (ou équivalence) ou Stagiaire BAFA ou diplôme en lien avec l'animation

* Permis de conduire B sera un plus

* Compétences nécessaires :

Compétences théoriques (« savoir ») :

- Formation en lien avec un métier de l'animation enfance/jeunesse

Compétences techniques (« savoir-faire ») :

- Relationnel avec les jeunes enfants
- Compréhension des besoins de l'enfant
- Esprit créatif

Qualités attendues (« savoir-être ») :

- Relationnel avec la hiérarchie et les élus
- Être à l'écoute des besoins des enfants
- Travail en équipe

Capacités d'encadrement (le cas échéant) : Sans objet

Cadre statutaire :

Catégorie(s) : C

Filière(s) : Animation

Cadre(s) d'emplois : adjoint d'animation

Rémunération selon grille indiciaire FPT 10.15 € brut horaire

Moyens (humains, matériels, financiers...) mis à disposition :

Les moyens matériels d'équipement personnel, et du mobilier de la structure : vêtements de travail, matériel et fournitures d'animation et de jeux pour les activités. Vaccinations à jour suivant préconisation de la médecine du travail.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Horaires variables suivant le cycle de travail défini – Amplitude journalière de 9h ou 10h dans le respect des cycles et des repos réglementaires - Réunions préparatoires

Risques professionnels inhérents au poste connus :

- Risques liés aux positions de travail, au port de charges répétitives pouvant occasionnés des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- Risques liés à l'utilisation de produits toxiques : produits d'hygiène et d'entretien

Préconisations :

- Port des Équipements de Protection Individuels (EPI) adaptés

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Taux de satisfaction du public utilisateur de la structure
- Taux de fréquentation de la structure
- Intégration dans l'équipe pluri-disciplinaire

Divers - Autres renseignements :

Rémunération statutaire FPT

NB : Au-delà des missions décrites dans ce document, il est rappelé que la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, définit entre autres une obligation d'obéissance hiérarchique et d'exécution des tâches (art.28). Cette obligation permet qu'un ordre direct soit donné à l'agent pour réaliser une tâche ou mission ponctuelle n'entrant pas dans le descriptif actuel de sa fiche de poste.

Par ailleurs, la fiche de poste n'a pas de caractère contractuel et peut évoluer en fonction des projets de la collectivité, du grade de l'agent, ou dans le cadre d'une réorganisation de services. Elle est susceptible d'être modifiée dans le cadre de l'entretien annuel d'évaluation.

Ces changements s'effectuent dans le respect des missions du cadre d'emploi de l'agent, des lois et règlements qui encadrent le statut des fonctionnaires et agents publics.

Candidatures à adresser à
Monsieur le Président de la Communauté de Communes ALF
15 avenue du 11 novembre – 63600 AMBERT
rh@ambertlivradoisforez.fr